

Syndex, cabinet d'expertise spécialisé dans l'accompagnement des représentant·e·s des salarié·e·s, publie les résultats de son enquête relative à l'impact de la crise sanitaire sur les risques psychosociaux

Syndex a mené du 4 au 23 septembre 2020 une enquête en ligne auprès de représentants du personnel afin d'évaluer l'impact de la crise du Covid 19 sur les risques psychosociaux dans les entreprises.

Près de 700 personnes ont répondu.

> Pour 83% des représentants des salarié·e·s interrogées la crise a amplifié ou fait apparaître des risques psychosociaux (RPS)

Questionnés sur les risques psychosociaux dans leur entreprise depuis la crise du Covid-19, 83% des représentants des salariés (IRP) estiment que la crise a amplifié ou fait apparaître des risques psychosociaux. Au rang des RPS qui se sont intensifiés avec la crise, le stress est évalué à plus de 4/5 par 68% des élus interrogés, contre 36% avant la crise, tandis que la surcharge de travail est identifiée comme un risque élevé par 60% des répondants contre 46% avant. La crise fait aussi apparaître des nouveaux risques psychosociaux, en premier lieu l'isolement (identifié comme élevé par 37% des répondants contre 10% avant) et à degré moindre le désengagement (28% vs 15%). Parmi les exemples de RPS mis en avant par les répondants reviennent souvent : *l'isolement dû au télétravail, la dégradation du lien social, le manque d'information de la part de l'employeur, l'exposition au virus dans le cadre de l'entreprise, la peur des transports en commun, le non-respect des mesures de distanciation par des clients ou des collègues. Des conditions de télétravail dégradées, la crainte pour l'avenir économique de l'entreprise, les changements d'organisation perpétuels.*

> Près de 60% des représentants des salarié·e·s estiment avoir perçu des changements d'organisation positifs

Si plus de la moitié des personnes interrogées (52%) ont perçu de façon négative des changements d'organisation pendant et après le confinement : *télétravail forcé, projets retardés, prise de congés ou de RTT à la demande de la direction, manque d'encadrement, lacunes de management, le collectif qui se dégrade au profit des besoins des individus, maintien des flex-office...* ils sont aussi près de 60% à avoir perçu des changements d'organisation positifs : *le télétravail et l'évolution de sa vision par les managers, l'efficacité des réunions à distance, une plus grande autonomie dans le travail des salariés à distance, la reconnaissance des sujets de santé et sécurité au travail.*

> L'état physique et mental des salarié·e·s se dégrade selon 66% des représentants du personnel

Pour 66% des représentants des salarié·e·s interrogés, l'état physique et mental des salarié·e·s a été plutôt (53%) ou tout à fait (13%) dégradé par la crise sanitaire. Ils sont 33% à penser que la crise n'a pas eu d'impact sur l'état physique ou mental des salarié·e·s.

> Une grande majorité des représentants des salarié·e·s estiment avoir été impliqués dans la gestion de la crise sanitaire

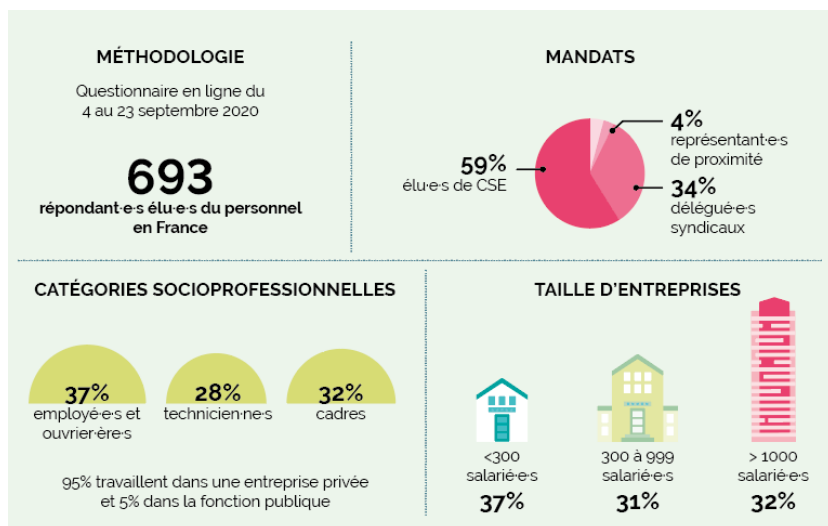
78% des répondants ont vu leur charge de travail augmenter depuis le début de la crise sanitaire. Ils sont près de 70% à affirmer avoir été impliqués dans la mise en place du plan de continuité d'activité et du plan de reprise d'activité. Toutefois, 8% déclarent que leur entreprise n'a rien mis en place pour mettre à jour le document unique, principal outil de prévention des RPS au quotidien.

> Les représentants des salarié·e·s déclarent estimer avoir un état physique et moral « assez bon » dans le cadre de leur mandat

A la question « Et vous, comment vous sentez-vous physiquement et moralement dans votre mandat ? » c'est une évaluation 2,94/sur 5 qui a été donnée par les représentants des salarié·e·s. Echelle de 0 à 5, 5 étant le maximum.

Pour Catherine Jordery-Allemand, membre du comité de direction de Syndex, « Cette enquête met en lumière 3 éléments phares. Le rôle d'amplificateur des RPS que joue la crise sanitaire dans les entreprises avec comme illustration le stress ou la surcharge de travail, des changements organisationnels positifs comme le télétravail et l'évolution de sa vision par les managers, ainsi que la forte implication des représentants des salarié·e·s dans la gestion de la crise. Elle pointe aussi du doigt l'accentuation des revendications individuelles au détriment des revendications collectives en raison notamment de l'extension forte du télétravail. »

Méthodologie et profil des personnes interrogées



À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié·e·s depuis près de 50 ans. Pionnier dans la défense des intérêts des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CSE et les CHSCT ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 8 bureaux, Syndex compte aujourd'hui 400 experts engagés aux côtés des salarié·e·s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : J.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr

www.syndex.fr / [Twitter](#) / [Facebook](#)